

*Pétrole et gaz du Canada—Loi*

Nous pourrions aller plus loin, et même nous l'avons déjà fait. Nous pourrions leur dire qu'au moment où ils trouveront un gisement, nous établirons le rythme de la production, l'endroit où le produit sera commercialisé et à quel prix il sera vendu. Ensuite, comme cela se passe pour la plupart des autres industries, en ajustant le loyer économique et les redevances propres à ce genre d'entreprises, nous pourrions leur indiquer quels bénéfices ils peuvent faire.

Voyons ce qui se passe dans l'industrie du bois d'œuvre. Dans cette industrie, les redevances sont fixées en fonction du prix de revient et des cours mondiaux. En général, les bénéfices que touchent les entreprises varient de 15 p. 100 à 25 p. 100. Il sera possible de procéder à ce genre d'ajustement, car nous connaissons le cours mondial du pétrole et nous connaissons aussi le prix de revient. Il est aussi possible de modifier le loyer économique pour assurer aux entreprises un rendement suffisant, ce qui leur permet de recueillir des capitaux. Par la même occasion, nous pouvons faire en sorte que ces bénéfices ne soient pas trop élevés. Pour accélérer la réalisation de ces projets, nous pourrions prévoir tout cela dans des règlements administratifs.

Cependant, le gouvernement a décidé de choisir une voie qui se rapproche le plus de la nouvelle doctrine libérale. Je sais que je ne pourrai convaincre mes honorables vis-à-vis de l'existence d'une nouvelle doctrine libérale, mais nous savons tous que des millions de personnes qui nous regardent à la télévision, savent qu'il y en a une.

Je voudrais maintenant vous exposer comment cette doctrine libérale débouche sur le nationalisme économique. Il s'agit d'une nouvelle doctrine économique collective qui, tout au moins dans le domaine de l'énergie, représente une tentative pour instaurer une économie planifiée, ce qui est différent d'une économie de marché.

Le gouvernement a décidé de montrer à chaque Canadien quelles sont ses priorités. Aujourd'hui, nous sommes tous actionnaires d'une grande industrie énergétique. Quelles que soient nos priorités propres, nous sommes tous actionnaires d'une entreprise à risques élevés et parfois peu rentable. Les Canadiens n'ont jamais été très portés à investir dans le domaine de l'énergie, monsieur l'Orateur. S'il avait fallu financer à l'aide de capitaux canadiens la prospection et la mise en valeur initiale des bassins pétroliers traditionnels, notre pays serait plutôt pauvre en énergie. Dans l'ensemble, les Canadiens sont très paresseux, et pour lancer l'industrie pétrolière canadienne, il a fallu l'intervention des compagnies multinationales, qui avaient une plus grande confiance en notre potentiel que nous-mêmes. Nous sommes d'excellents épargnants, nous mettons notre argent à la banque et achetons des obligations d'épargne du Canada, mais nous ne sommes pas doués pour prendre des risques. Le gouvernement a décidé que, dorénavant, c'est nous qui prendrons les risques. Le gouvernement veut que nous soyons tous égaux, et c'est pourquoi il veut que nous partagions tous les bénéfices de ces grandes entreprises. Le gouvernement, comme le Nouveau parti démocratique, croit qu'en toute justice ceux qui partagent les bénéfices doivent également assumer les risques. Désormais, nous sommes tous des actionnaires dans ce nouveau et important secteur de notre économie.

Je n'arrive pas à comprendre la colère du NPD à ce sujet. Les néo-démocrates se plaignent du fait que le salaire moyen

des travailleurs canadiens a diminué, compte tenu de l'inflation. La raison en est, monsieur l'Orateur, que le travailleur n'est plus seulement un salarié, mais aussi un actionnaire. Le gouvernement a pris une portion de son chèque de paye et l'a investie dans le secteur de l'énergie. Il a dépensé 1.4 milliard de dollars pour acheter la société Pacific Petroleum dans l'ouest du Canada. Récemment encore, un député libéral a inauguré la première station-service de Petro-Canada dans l'est du Canada. Le ministre était également de la fête; l'air tout réjoui sous son casque protecteur, il a servi le premier client et lui a rempli gratuitement son réservoir d'essence.

Il y a des stations-service Petro-Canada dans ma circonscription depuis au moins trois ans, monsieur l'Orateur. Quand l'on fait le plein à la station Petro-Canada de Fort St-John, on constate que l'essence y est plus chère qu'ailleurs de 3c. le litre. Dans ma circonscription, Petro-Canada pratique les prix les plus élevés de tous, prenant ainsi la relève d'Esso. Le prix de l'essence est d'environ 12c. le gallon plus élevé qu'aux autres stations-service.

**Une voix:** C'est honteux!

**M. Oberle:** Quand il a comparu devant le comité, le président de la société pétrolière Impériale a dit: «Nous avons extrêmement hâte que Petro-Canada nous soulage de cet horrible fardeau qui consiste à être toujours les premiers en matière de hausses des prix. Nos actionnaires se frottent les mains à la pensée que Petro-Canada va prendre la relève dans ce domaine, car nos bénéfices vont augmenter».

Les salaires ont baissé parce que le gouvernement a dépensé 1.5 milliard de dollars pour acheter Petrofina. Il n'a pas acheté de nouveaux puits de pétrole; il n'a pas fait avancer la cause de l'autosuffisance énergétique d'ici 1990 en achetant une série de stations-service délabrées dans l'est du Canada. Si l'on voulait peindre le pays en rouge, il faudrait commencer par les stations-service parce qu'il s'en trouve à tous les coins de rue. Nous avons maintenant toutes sortes de stations-service de Petro-Canada. Si les députés s'inquiètent du nombre d'appels téléphoniques qu'ils reçoivent de la part de Canadiens qui se plaignent des services postaux et de certains des autres programmes auxquels le gouvernement participe directement, ils n'ont qu'à bien se tenir. J'ai déjà fait l'expérience. Je reçois maintenant des appels téléphoniques de mes mandants qui me demandent pourquoi le prix de Petro-Canada est de 3c. le litre plus élevé que celui d'Esso et pourquoi ils n'arrivent pas à obtenir de garanties lorsqu'ils font réparer leur générateur dans une station-service du gouvernement. Mes amis, vraiment, mieux vaut vous préparer. C'est la prochaine difficulté que vous devrez affronter, car l'un ne va pas sans l'autre.

• (1630)

Le gouvernement grignote le chèque de paye de chacun d'entre nous, de sorte que nous ne devrions pas nous étonner d'accuser du retard par rapport à l'inflation: le gouvernement investit maintenant notre argent dans le secteur énergétique. Comment s'y prend-il?

Permettez-moi d'aborder maintenant la disposition du bill qui concerne l'intérêt de 25 p. 100. Le gouvernement a adopté une règle par le truchement de ce bill en déclarant que toute compagnie dont l'exploitation est sise sur des terres de la Couronne, soit les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon ou les fonds sous-marins, devra compter au moins 50 p. 100 de Canadiens parmi ses actionnaires. Il va même plus loin pour